



LES REAAP EN FRANCE : déjà 10 ans !

L'évolution de la société, mais aussi de multiples mutations touchant les familles, les relations conjugales et les rôles parentaux, rendent parfois difficiles l'exercice de la parentalité et l'éducation des enfants. La multiplication des informations ne facilite pas la tâche des parents. Tous les parents ont besoin de savoir qu'ils ne sont pas seuls face aux interrogations qui peuvent apparaître dans les différentes étapes du développement de leur enfant.

C'est pourquoi suite à la conférence de la famille de 1998, les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) ont été créés par la circulaire DIF/DGAS/DIV/DPM N°1999/153 du 9 mars 1999.

- Ils permettent la mise en réseau d'actions visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et la mise en valeur de leurs capacités dans le respect et le soutien.
- Ils sont, par ailleurs, un cadre de partenariat entre les différentes institutions et associations intervenant dans le champ de la parentalité essentiel pour le développement de synergies et la mutualisation des pratiques, ainsi que des connaissances.

Les REAAP se sont mis en place dans les 100 départements, sous des formes diverses, qui sont le reflet des relations entre les acteurs départementaux du soutien à la parentalité dans chaque département. Des comités de pilotage assurent la direction du Réseau autour du ou des pilotes.

LA PARENTALITE : QU'EST CE QUE C'EST ?

Exercer sa parentalité, c'est notamment définir et poser un cadre structurant à son enfant dans les limites duquel il peut s'épanouir et grandir. C'est être en capacité d'écoute et de dialogue en se positionnant comme adulte responsable et bienveillant. Si, d'une façon générale, tous les acteurs de l'enfance sont concernés, les parents gardent une place unique.

LES PROBLEMATIQUES - LES THEMATIQUES

Co-parentalité et aide aux parents en conflit ou en voie de séparation ; accompagnement de parents de jeunes enfants ; soutien aux parents de préadolescents et d'adolescents ; facilitation des relations entre les familles et l'école, prévention et appui aux familles fragiles, articulation vie familiale/ vie professionnelle.

LES ACTEURS, LE PARTENARIAT, LES LIEUX

Proches des familles et de leurs préoccupations, les acteurs de terrain qui développent ces actions s'adaptent aux évolutions des questions éducatives que rencontrent les familles et les accompagnent face aux changements de la fonction parentale. Les échanges entre acteurs, prévus par le Reaap, facilitent cette adaptation.

Les réseaux mobilisent les mouvements familiaux et les grands mouvements associatifs, au côté de représentants des organismes de sécurité sociale (CNAF, MSA) et des départements ministériels (éducation nationale, justice, action sociale, ville...). Structurés au niveau national dans un comité national de pilotage présidé par le délégué interministériel à la famille, le partenariat se retrouve dans les départements.

Les parents se rencontrent dans différents lieux (centres sociaux, écoles, crèches, bibliothèques, salles municipales...) et autour d'activités (groupe de parole, conférence débat, activités parents enfants...), avec ou sans l'appui de professionnels du secteur (médiateurs familiaux, travailleurs sociaux) pour renforcer par le dialogue et l'échange leur capacité à exercer pleinement leur responsabilité parentale.



LE REAAP DE LA MANCHE FETE SES 10 ANS EN NOVEMBRE !!!

Une soixantaine de personnes préparent, depuis janvier 2009, cet anniversaire.

Lors de la première réunion de lancement, les membres du réseau ont souhaité que les valeurs des Reaap et les actions conduites, soient rendues plus visibles. Les 10 ans du dispositif sont l'occasion de le faire, mais aussi de tirer un bilan du dispositif, de faire le point afin de mieux répondre aux nouvelles problématiques parentales.

COMMENT CELA SE CONCRETISE ?

Des réunions de concertation et de préparation sont organisées sur les territoires sud, centre et nord du département. Le réseau a décidé :

- D'organiser une quinzaine de la parentalité : des actions pour les parents conduites dans les structures, les quartiers, les communautés de communes sont programmées **du 16 au 27 novembre**. Tous types d'actions sont envisagées : conférences-débats, ateliers parents-enfants, café parents, sorties familiales, groupes de paroles ou de parents, expositions, méthodologie des histoires, Université Populaire de Parents. Des actions habituelles du réseau mais aussi des expérimentations à promouvoir.
- En plus des actions programmées dans les lieux habituels, les équipes par secteur s'entraident et proposent des temps communs. Ainsi dans le centre, des structures échangent leurs savoirs-faires, dans le sud du département les acteurs organisent un théâtre-forum où des parents du territoire pourront se retrouver et échanger, dans le nord la radio a été choisie comme lien et moyen d'expression des parents et des acteurs.
- Une journée départementale réunira les professionnels et bénévoles du réseau REAAP au VVF de Portbail le 26 novembre. Des intervenants nous aideront à faire le point sur ce réseau et à rechercher de nouvelles orientations, de nouvelles démarches participatives ou communautaires, méthodes, outils.

LES FAMILLES SERONT INFORMEES DU PROGRAMME DE CETTE QUINZAINE DE LA PARENTALITE PAR UNE PLAQUETTE COMMUNE ET DES AFFICHES. La réalisation des documents est prévue courant septembre.

Le financement de l'opération est multiple : les porteurs de projets ont recours à leurs sources habituelles (collectivités territoriales, partenaires institutionnels), à l'appel à projets REAAP (fonds DDASS et CAF), ou bénéficiaire de fonds REAAP directs principalement sur les dépenses qui sont communes à plusieurs structures (théâtre-forum par exemple ou projet radio).

Le REAAP remercie les acteurs, animateurs, travailleurs sociaux, et leurs employeurs, de leur implication dans l'organisation de cette année bilan. Cela demande du temps, de l'investissement. En contre-partie, le travail en réseau aura apporté des mutualisations, de la solidarité entre porteurs de projets, une meilleure connaissance des lieux et des acteurs. Nous avons trouvé un mode de fonctionnement qui semble convenir à tous. Les premiers bénéficiaires étant les familles bien entendu.